

# 78 votre canton

/ Viroflay /

## Viroflay

Transports

### Infos Tramway

Rappelons tout d'abord que ce futur tramway Chatillon-Vélizy-Viroflay a été prévu par l'Etat et la Région Ile-de-France dans leur plan de programmation pluriannuel 2000-2006, à la suite d'une réflexion de plusieurs dizaines d'années. Ce n'est qu'après les premières études menées par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (S.T.I.F.) que le Conseil général des Yvelines a été désigné maître d'ouvrage de la section Vélizy Viroflay.

La première phase publique s'est déroulée en juin 2001 lors de l'enquête qui organisait la concertation préalable. A la suite de l'enquête d'utilité publique de janvier et février 2005, la déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été prononcée par arrêté des préfets des Yvelines et des Hauts-de-Seine en date du 9 février 2006.

Un concours visant à désigner le maître d'œuvre de la section souterraine (tunnel et gares) a été lancé. Le lauréat sera choisi dans le courant de l'été 2006.

Le maître d'œuvre, présentant de solides références en matière d'études et de suivi de travaux souterrains, aura la responsabilité de toutes les études depuis l'esquisse jusqu'au projet, puis du suivi des travaux, de l'intégralité de la section souterraine jusqu'à sa réception. Il aura également la charge de toutes les études géotechniques y compris la réalisation des forages complémentaires.

Ces études géotechniques accompagneront progressivement, dans leur degré de précision, les études de génie civil.

Dans le cadre de sa mission, le maître d'œuvre complètera le recueil de données initial concernant la présence de circulations d'eau superficielles, la présence de caves et sous-sols, ainsi que les spécificités de chaque propriété concernée.

#### Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Etudes d'esquisse et d'avant-projet sommaire en 2006.
- Avant-projet détaillé et projet en 2007.
- La consultation des entreprises et le début des travaux sont prévus pour 2008. Un référé préventif sera conduit avant le début des travaux.
- La fin des travaux est envisagée pour 2010.

Vous retrouverez cette rubrique dans chaque numéro de la lettre du Conseil général. Je souhaite qu'elle réponde à la plupart de vos interrogations. ■



Edito

Les lois de décentralisation se succédant, les Conseils généraux se sont vus dotés, au fil des années, de compétences de plus en plus nombreuses, confirmant, si cela était encore nécessaire, la place centrale qu'occupe le Département dans la vie quotidienne de ses habitants. Il devenait donc indispensable que le Conseil général des Yvelines vous informe à présent régulièrement de son action au service des Yvelinois et plus particulièrement vis-à-vis de votre canton. L'ambition de cette publication est de vous permettre de mieux comprendre les fonctions de cette collectivité territoriale, ses choix, ses priorités. Je vous invite dès à présent à approfondir les sujets qui y seront traités en consultant également le site internet [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr) qui recèle nombre d'informations pratiques sur l'un des plus importants et plus dynamiques départements français.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro.

Olivier LEBRUN  
Conseiller général, Maire de Viroflay



Etienne Hoarau, Viroflaysien, Bourse Aventure Jeune en 2003.



Le Président Pierre Bédier en visite dans le canton de Viroflay, le 2 mars 2006.



La sécheresse à Kolokani.

Jeunesse

### Des subventions pour les jeunes Viroflaysiens actifs

Les jeunes Yvelinois qui souhaitent passer leur **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.)** peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil général. Cette aide de **138 €** est accordée pour les inscriptions aux stages BAFA qui se déroulent en Ile-de-France. Elle vient compléter l'aide financière de **150 €** apportée par la Ville de Viroflay.

Si vous êtes âgé(e) de 18 à 25 ans et que vous avez le projet de découvrir le monde (ou même uniquement la France) en vivant une véritable aventure humaine, vous pouvez prétendre à **une aide allant de 762 € à 6 100 €** pour compléter votre budget. C'est le dispositif "**Bourse aventure jeunes 78**" qui attribue des subventions départementales selon la nature et l'ampleur du projet présenté. Plusieurs Viroflaysiens ont déjà été lauréats de cette bourse. Pourquoi pas vous ?

Vous faites partie d'une association, vous avez entre 18 et 25 ans et vous souhaitez vous engager dans une **action humanitaire** en direction du Tiers Monde ou du Quart Monde ? Des aides substantielles peuvent vous être octroyées, d'une part pour financer le projet proprement dit et, d'autre part, pour couvrir une partie des frais engendrés par votre présence dans ce projet. Viroflay étant en relation étroite avec Kolokani au Mali, de réelles possibilités d'actions humanitaires peuvent vous être proposées. ■

Pour les modalités concrètes de ces aides, consultez le site [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr), rubrique « jeunesse et sports ».

Social

### Le Conseil général soutient les actions de prévention de la ville

Depuis plusieurs années, les services sociaux de Viroflay mènent des actions de prévention en direction des jeunes enfants, des adolescents, des personnes âgées.

Le Conseil général des Yvelines, dont l'action sociale est la compétence principale, contribue financièrement à la mise en œuvre de ces actions. C'est ainsi que près de 14 000 € ont été attribués à Viroflay pour :

> renforcer les liens parents-enfants dans le cadre des activités municipales de la Protection Infantile,

> aider notre éducatrice de prévention à assurer un soutien scolaire de qualité aux enfants en difficulté,

> soutenir l'organisation des camps d'hiver et d'été qui permettent à certains jeunes de se confronter à la vie en collectivité (sur un bateau ou sous la tente, par exemple).

Je remercie les services du CCAS qui, chaque année, montent les dossiers de financement et vont les défendre auprès des services départementaux compétents.

L'attribution de ces subventions est la preuve que les actions mises en place satisfont un réel besoin. ■

Visite

### Pierre Bédier dans le canton de Viroflay

Fidèle à son engagement, le nouveau président du Conseil général a passé la journée du 2 mars dernier dans le canton de Viroflay. Cette visite lui a permis de mieux appréhender les spécificités de notre ville, d'en apprécier le charme et la qualité de vie et de visualiser les sites sur lesquels se déroulent ou se dérouleront les futurs grands chantiers. Cette visite a été l'occasion de lui expliquer dans les détails la façon dont le futur tramway doit venir s'intégrer dans une ville déjà très urbanisée. Il s'est montré très attentif aux contraintes que généreront les travaux des gares souterraines sur la circulation de la rue Rieussec et de la rue Péri. Les élus présents ont à nouveau insisté sur la nécessité de prolonger cette ligne vers le Nord en direction de Versailles et du Chesnay. Nous comptons sur lui pour défendre cette idée auprès du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, dont il est administrateur. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Groupe de la majorité départementale

6 000 logements par an dans les 5 années à venir, tel est l'objectif approuvé par notre Assemblée Départementale le 4 février 2006, à l'initiative du Président Pierre BÉDIER.

Dotée d'une enveloppe financière de 36 millions d'euros, cette politique ambitieuse et innovante est destinée à permettre la construction d'ici à 2010 de 30 000 logements - en location ou en accession sociale à la propriété - soit une augmentation de 50 % du rythme de la construction actuelle.

En collaboration avec les collectivités locales, cette politique audacieuse de réduction des inégalités, permettra aux jeunes ménages yvelinois de vivre dans des logements de qualité, renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire, seule source de créations d'emplois.

#### Groupe socialistes et apparentés

Le Conseil général a changé de président mais pas de majorité hélas ! Après les années Borotra, marquées par une personnalité atypique et républicaine dont nous ne partageons pas toutes les options mais que nous respectons et qui nous respectait, voici le temps de M. Pierre Bédier. Nous n'avons pas présenté de candidat contre lui car compte tenu du découpage électoral injuste et de ses résultats (9 gauche sur 39 !) cela n'aurait servi à rien et surtout parce que nous voulons vous défendre vous qui nous faites confiance même si nous sommes minoritaires : nous jugerons donc sur pièces et actes, pas sur blabla. Nous dirons oui, nous dirons non : des valeurs, oui, de l'idéologie, non. De la justice sociale, oui, des privilèges, non. Opposition constructive.

Aidez-nous à tenir ce cap : prenez contact, venez juger sur place !

#### Groupe communiste

Le groupe communiste composé de Jacques Saint-Amaux pour le canton de Limay et de Michel Espinat pour le canton de Trappes, participe activement aux débats de l'assemblée départementale. Au sein de celle-ci largement dominée par la droite, notre ambition est de porter les aspirations de la jeunesse, des plus défavorisés, des chômeurs, des salariés, des enseignants qui oeuvrent à la réussite scolaire du plus grand nombre et des associations diverses.

Nous ne partageons pas nombre de priorités de la majorité départementale, mais tâchons de faire œuvre de propositions alternatives. Notre combat est celui de la justice, du progrès social et de la solidarité. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.